

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (CONFORME AU REGLEMENT 1907/2006/EC)

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1. Nom du produit: Art nr.0014 **7893B**
Ultramarine Bleu : PB29-77007

Numéro d'enregistrement REACH: Préregistration

2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange:

Matière colorante (pigment), inorganique
Déconseillé pour usage ménagère.

Utilisations déconseillées:

3. Fournisseur:

Powertex International
Strombeeksesteenweg 205
1800 Vilvoorde
Belgique +32 23106090

www.powertex.be
info@powertex.be

4. Numéro d'appel d'urgence: B.I.G. Geel : 0032 14 58 45 45

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

1. Classification de la substance ou du mélange:

Selon règlement EC N°1272/2008: Ce n'est pas une substance/mélange dangereux.

Selon directive 67/548/EEC: Ce n'est pas une substance/mélange dangereux.

Selon directive 1999/45/EC: Ce n'est pas une substance/mélange dangereux.

2. Elements d'étiquetage selon règlement EC n°1272/2008 (CLP):

En mot:

Pictogramme:

Elements dangereux qui doivent être mentionnés sur l'étiquette:

Aucun.

Mentions de danger:

Conseils de prudence:

Etiquetage supplémentaire: Aucun.

3. Autres dangers:

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Définition du produit (REACH): Substance mono-constituant.

Caractérisation chimique:

Compnent	CAS n°	EINECS n°	Conc. %	Classification GHS
Na6Al4Si6S4O20	57455-37-5	309-928-3	>99%	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-

4. PREMIERS SECOURS

1. Description des premiers secours:

- En général:** En cas d'accident, consulter un médecin et montrer FDS.
- Inhalation:** Apporter de l'air frais. En cas d'irritation persistante : consulter un médecin.
- Ingestion:** Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante : consulter un médecin.
- Contact avec la peau:** Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau et du savon. En cas d'irritation persistante : consulter un médecin.
- Contact avec les yeux:** Laver aussitôt à fond à l'eau courante (min. 10 minutes) en écartant les paupières. En cas d'irritation persistante : consulter un ophtalmologue.

2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:
Pas d'autres informations disponibles.

3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Pas d'autres informations disponibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 1. Moyens d'extinction:** En cas d'incendie, utiliser de l'eau, mousse, extincteur à sec ou CO₂, dépendant de l'environnement.
- 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:**
Pas d'autres informations disponibles.
- 3. Conseils aux pompiers:** Pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA), avec une pièce en pleine visage en mode de pression positive.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**
Assurer une ventilation appropriée. Eviter les dégagements de poussière. Porter équipement et vêtements protectrices.
- 2. Précautions pour la protection de l'environnement:**
Éviter la dispersion des matériaux déversé et ruissellement et entrer en contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Informer les autorités compétentes si le produit a causé la pollution environnementale (égouts, voies d'eau, sol ou l'air).
- 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Vide ou balayage matériel et le lieu dans un conteneur à déchets désigné, étiqueté. Éliminer par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: (personnel protection see section 8)

Mesures pour manipulation sans danger:

Aucune mesure spéciale n'est requise.

Mesures contre le feu et l'explosion:

Eviter les dégagements de poussière. Aucune mesure spéciale n'est requise.

2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Mesures pour magasins de stockage et conteneurs:

Aucune mesure spéciale n'est requise.

Mesures pour stockage ordinaire:

Pas de restrictions pour stockage avec autres produits.

Information additionnelle sur conditions de stockage:

Conserver dans un endroit sec.

3. Specifications et usages:

Pas d'autres informations disponibles.

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

1. Paramètres de contrôles:

Composants avec limites d'exposition professionnelle:

composant	CAS n°	Valeurs limites	Paramètre de contrôle	Remarques
Na6Al4Si6S4O20	57455-37-5	10 mg/m ³	poussières respirables	

2. Contrôles de l'exposition:

Equipement de protection personnel:

Protection respiratoire: Masque anti-poussière P2 en cas de ventilation insuffisante.

Protection des mains: Gants protectrices.

Protection des yeux: Lunettes protectrices.

Protection de la peau: Porter des vêtements protectrices afin d'éviter contact prolongé avec la peau.

Mesures d'hygiène: Prendre les mesures usuelles de manipulation des produits chimique.

Prendre une douche ou baigner à la fin du travail.

Contrôle de l'exposition à l'environnement:

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

1. Information sur les propriétés et chimiques essentielles:

Informations général

Etat physique: Solide. (Poudre)

Couleur: Bleu

Odeur: Inodore

Point de fusion: >1000°C

Point d'éclair: -

Décomposition therm.: >400°C

pH: 6 - 9 [Conc. (% w/w): 5%]

Densité : 2,35 g/cm³

Densité relative: -

Solubilité: Insoluble dans l'eau.

Combustibilité: Non inflammable.

Inflammabilité spontané: Product is not self-igniting

Temp. d'inflammabilité: -

Risque d'explosion: No explosion hazard.

Niveau d'explosion:

minimum: -
maximum: -

2. Autres informations:

Pas d'autres informations disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

- 1. Réactivité:** Stable dans des conditions normales de stockage. En contact avec des acides forts libère du sulfure d'hydrogène. Températures > 400° C, SO₂ se formera.
- 2. Stabilité chimique:** Pas de décomposition dans les conditions normales.
- 3. Possibilité de réactions dangereuses:** Pas de réactions dangereuses connues.
- 4. Conditions à éviter:** Aucun sous traitement normal.
- 5. Matières incompatibles:** Pas d'informations disponibles.
- 6. Produits de décomposition dangereux:** Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, produits de décomposition dangereux ne devraient pas être produits.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë orale: Na₆Al₄Si₆S₄O₂₀ - LD50(orale, rat): >5000 mg/kg

Toxicité aiguë inhalation: - - -

Toxicité aiguë peau: Pas d'informations disponibles.

Irritation/corrosion de la peau: Selon les critères de classification de l'UE, ne pas considéré comme irritant.

Irritation/corrosion des yeux: Selon les critères de classification de l'UE, ne pas considéré comme irritant.

Irritation respiratoire: Pas d'informations disponibles.

Information additionnelle : Pas d'informations disponibles.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

1. Toxicité:

Toxicité aquatique: Pas d'informations disponibles.

2. Persistance et dégradabilité: Pas d'informations disponibles.

3. Potentiel de bioaccumulation: Pas d'informations disponibles.

4. Mobilité dans le sol: Pas d'informations disponibles.

5. Résultats PTB et vPvB:

PTB: Pas d'informations disponibles.

vPvB: Pas d'informations disponibles.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

1. Méthodes de traitement des déchets:

Produit: Éliminer conformément à toutes les réglementations locales et nationales applicables.

Emballage contaminé: Éliminer conformément à toutes les réglementations locales et nationales applicables.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

1. numéro ONU:

ADR: Produit non dangereux.
IMDG: Produit non dangereux.
IATA: Produit non dangereux.

2. Nom d'expédition des Nations Unies:

ADR: Produit non dangereux.
IMDG: Produit non dangereux.
IATA: Produit non dangereux.

3. Classe(s) de danger, symbole de marquage:

ADR: Produit non dangereux.
IMDG: Produit non dangereux.
IATA: Produit non dangereux.

4. Groupe d'emballage:

ADR: Produit non dangereux.
IMDG: Produit non dangereux.
IATA: Produit non dangereux.

5. Dangers pour l'environnement:

ADR: Produit non dangereux.
IMDG: Produit non dangereux.
IATA: Produit non dangereux.

6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Produit non dangereux.

7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73/78 et code IBC:

Ne s'applique pas.

Remarque: **ADR:** European Agreement International Carriage of Dangerous Goods by Road
IMDG: International Marine Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

1. Réglementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)
Classification EC 1272/2008 (CLP)
étiquetage (EU-GHS)

2. Evaluation de la sécurité chimique: Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Version: 3.0
Date d'émission: 04 04 2017

Les informations portées sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. L'objectif de la présente fiche de données de sécurité et de son annexe [si nécessaire conformément au règlement (CE) 1907/2006 (REACH)] et de décrire les exigences de sécurité inhérente aux produits. Les informations fournies n'impliquent aucune garantie quant à la composition, aux propriétés et aux performances.